

Lutter contre le sexisme chez les professions libérales : Comprendre et agir

Objectifs de la formation :

Le sexisme est un phénomène de société grave qui conduit aux discriminations et à la violence. Alors que des témoignages de comportements vécus principalement par les femmes se multiplient dans tous les milieux (en formation, au travail - chez les médecins, les avocats et les architectes, etc. - , en politique) faisant de la vague #metoo un mouvement de fonds, on s'aperçoit que le sexisme a longtemps été toléré par la société, caché par l'humour, banalisé par les injures.

Objectifs pédagogiques :

- Prendre conscience du sexisme, mieux le repérer, mieux le combattre
- Identifier le problème, ses racines, ses conséquences
- Aborder les stéréotypes à travers les témoignages
- Agir face à une situation (en tant que victime, en tant que témoin)

Prérequis : être Professionnel Libéral ou avoir un projet d'installation en tant que professionnel libéral

Public concerné : tout professionnel libéral en activité, à toute étape de sa carrière, ou tout futur professionnel libéral

Dates : Mardi 23 novembre 2021 à 14h30

Durée : 3 heures, de 14h30 à 17h30

Lieu : en visioconférence, via Zoom

Effectif maximal : 200 personnes

Méthodes pédagogiques : expositive (théorie) / participative

Modalités d'évaluation des acquis de la formation : questionnaire d'autoévaluation entrée/sortie de formation

Modalités d'évaluation de satisfaction de la formation : questionnaire de satisfaction en sortie de formation

Supports pédagogiques : Power Point

Animateur(s) :

- Hélène BOIVIN, Formatrice spécialisée sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail
- Olivia ROCHE, Avocate, Référente égalité de l'Union des jeunes avocats
- Marie Laure GEOFFROY, Architecte, Vice-présidente de l'Union nationale des syndicats français d'architectes
- Marie BECKER, Directrice d'Equality, juriste-experte en matière de violences sexistes et sexuelles
- Représentant.e.s des trois familles (Santé, droit, technique et cadre de vie)
- Professionnelle de santé

PROGRAMME

14h30 – 15h30

1. Ouverture
2. **Identifier les violences sexistes et sexuelles : des agissements sexistes jusqu'au viol**
Définition Les manifestations du sexisme dans la société : publicités, films...
 - a. Les violences sexistes et sexuelles au travail, à partir des définitions juridiques
 - b. Le continuum des violences
 - c. Les conséquences des violences sexistes et sexuelles
3. Témoignages de 3 représentant.e.s des familles de profession libérale (santé (vétérinaire), technique et cadre de vie (architecte), droit (avocate).

15h30 – 17h30

4. **Comment agir ?**
 - a. La prévention au sein des cabinets :
 - i. Les principes généraux en matière de santé et de sécurité s'appliquent à l'égard des collaborateurs salariés ou
 - ii. Les mesures internes, code d'éthique et règlement intérieur à l'égard des collaborateurs libéraux
 - b. La sanction en cas de manquement grave :
 - i. D'un collaborateur libéral : la rupture du contrat de collaboration
 - ii. D'un collaborateur salarié : le licenciement
 - iii. L'exclusion d'un associé ?

- c. Les voies de recours et autorités services compétents :
 - i. Les instances ordinales
 - ii. Le dépôt de plainte
 - iii. Le recours au Défenseur des droits

- d. Où se renseigner et être accompagné.e ?
 - i. AVFT
 - ii. Maison de justice, CIDFF,

Financement : D'une valeur de 125 € par participant, cette formation est susceptible d'être prise en charge intégralement par le FIF PL, sans impact sur les jours disponibles de chaque professionnel libéral auprès du FIF PL.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap ou orientation si besoin.

Pour toute information sur ce sujet, vous pouvez nous contacter :

unaplformation@unapl.fr / 01.44.11.31.60

Modalités d'accès : webinar (visioconférence ZOOM)

Lien de connexion à la visioconférence envoyé par mail après validation de votre inscription

- dès votre pré-inscription, vous recevrez une confirmation d'inscription ;
- 24h avant le webinar, vous recevrez un lien de connexion personnalisé

Contact : unaplformation@unapl.fr / 01.44.11.31.60

Délai d'accès : possibilité d'inscription jusqu'au 22 novembre 2021

Indicateurs de résultat : sur l'ensemble des webinaires UNAPL Formation et ONIFF, taux moyen de recommandation de 97 %, taux moyen de satisfaction de 98 % en 2021